



OIC/CG-YEMEN/2018/FC

**COMMUNIQUE FINAL  
DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT  
SUR LA SITUATION AU YEMEN**

**Djeddah, 21 JANVIER 2018**



ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE

**COMMUNIQUE FINAL  
DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT  
SUR LA SITUATION AU YEMEN**

**Djeddah, 21 JANVIER 2018**

---

1. Le Groupe de contact de l'Organisation de la Coopération islamique chargé du dossier de la situation au Yémen a tenu une réunion en marge de la réunion extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation, le 21 janvier 2018 au siège de l'OCI à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite, sous la présidence de S.E. Youssef Ahmed Al-Othaimen, Secrétaire général de l'Organisation.
2. La réunion a réaffirmé son ferme attachement à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale du Yémen, et son rejet de toute ingérence dans ses affaires internes, ainsi que sa solidarité et son soutien au peuple yéménite dans ses aspirations à la liberté, à la démocratie, à la justice sociale et au développement global.
3. La réunion a exprimé une nouvelle fois son soutien continu à la légitimité constitutionnelle au Yémen, incarnée par Son Excellence Monsieur le Président Abed Rabbo Mansour Hadi, Président de la République du Yémen, et aux efforts sincères qu'il déploie pour garantir la sécurité et la stabilité politique et économique du Yémen et

pour assurer la reprise du processus politique devant déboucher sur une solution politique basée sur la pleine mise en œuvre de l'initiative des pays du CCG et son mécanisme exécutif, ainsi que les résultats de la Conférence de dialogue national au Yémen, qui s'appuient sur les résolutions de la légalité internationale, en particulier la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU.

4. La réunion a salué le rôle joué par les pays de la Coalition arabe et tous les autres pays arabes et islamiques dans le soutien aux dirigeants légitimes et au peuple du Yémen, la promotion de la solution pacifique et la reconstruction du pays. La réunion a exhorté les Etats membres de l'OCI à intensifier et à coordonner leurs efforts pour parvenir à une solution politique à la crise du Yémen, à soutenir les autorités étatiques légitimes et à fournir une assistance humanitaire et une aide au développement accrues.
5. La réunion a réaffirmé son attachement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2201 (2015), qui soutient la légitimité constitutionnelle au Yémen, condamne et réprime tous ceux qui cherchent à entraver ou à faire échouer le processus politique et leur impose des sanctions ; la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité qui a appelé les Houthis, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, à retirer leurs forces de toutes les zones dont ils se sont emparées ; la résolution relative à l'embargo sur la fourniture d'armes à ces derniers, ainsi que les autres résolutions pertinentes adoptées par l'OCI, la Ligue des États arabes et le CCG.
6. La réunion a condamné toutes les violations commises par les putschistes, comme les campagne d'arrestations, les assassinats, le recrutement d'enfants et leur mobilisation dans les champs de combat, le siège imposé aux villes, le blocage de d'aide humanitaire destinée aux personnes touchées, le pillage et le détournement de fonds, la poursuite des opérations militaires à l'intérieur du Yémen et à travers les frontières, la menace contre le transport et la navigation maritime dans les voies de circulation et les eaux internationales et nationales,

et autres crimes de guerre punissables en vertu du droit international, du droit international humanitaire et des autres conventions internationales.

7. La réunion a fermement condamné les actions militaires des milices Houthis sur les frontières entre le Yémen et l'Arabie Saoudite, les bombardements ciblant les installations et les citoyens à l'intérieur du territoire saoudien, ainsi que le lancement de missiles sur le Royaume d'Arabie saoudite, considérant ces actes comme une agression flagrante contre le territoire saoudien et une menace à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales.
8. La réunion a souligné la nécessité de poursuivre l'action assidue et concertée pour que le Yémen ne devienne pas un refuge pour les groupes violents et les organisations terroristes et une source de menace pour la sécurité et la stabilité des pays voisins, et de prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.
9. La réunion a réitéré son soutien aux efforts déployés par l'Envoyé de l'Organisation des Nations Unies pour le Yémen, chargé de trouver une issue politique à la crise du Yémen et épargner à ce pays encore plus d'affrontements et de destructions, et appelé celui-ci à poursuivre ses efforts et ses contacts avec tous les partis politiques et toutes les forces et parties au Yémen pour s'asseoir autour de la table des négociations dans le cadre de l'initiative du CCG et son mécanisme exécutif, des résultats de la conférence de dialogue national global de 2014, de la Déclaration de Riyad de 2015 et de la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies.
10. La réunion a invité l'OCI à poursuivre la coordination avec le Centre du Roi Salmane pour le Secours et l'Aide humanitaire et les Nations Unies en vue de tenir la conférence des donateurs pour la reconstruction du Yémen, laquelle permettra de mobiliser de manière urgente les fonds requis pour remédier à la situation critique et répondre aux besoins de l'étape, en coordination avec le gouvernement yéménite et les partenaires régionaux et internationaux, y compris le Centre du Roi Salmane pour le Secours et

l'Aide humanitaire, les Nations Unies et ses agences humanitaires et de développement, et ce par le biais du Mécanisme de coordination de l'action humanitaire de l'Organisation.

11. La réunion s'est félicitée des résultats de la Conférence des donateurs, qui s'est tenue le 25 mai 2017 à Genève, et exprimé ses remerciements et sa considération aux Etats membres pour tout le soutien apporté au Yémen dans tous les domaines, notamment humanitaire et de reconstruction, et appelé tous les Etats membres à poursuivre leur soutien politique, économique, financier et sécuritaire au gouvernement du Yémen pour lui permettre de faire face aux défis humanitaires et de mener à bien les efforts de reconstruction du pays.
12. La réunion a salué l'initiative du Serviteur des deux Saintes Mosquées, consistant au versement de la somme de deux milliards de dollars à la Banque centrale du Yémen en vue de renforcer l'économie yéménite et de mettre un terme à la souffrance du peuple du Yémen.
13. La réunion a salué l'Etat du Koweït pour l'accueil, durant plus de trois mois, des pourparlers de paix sur le Yémen sous les auspices des Nations Unies, ainsi que pour la somme de 100 millions de dollars dont il a fait don lors de la Conférence des donateurs en avril 2016 ; Elle a également salué le rôle clé des associations caritatives koweïtiennes dans la préservation de l'unité et de la stabilité du Yémen.
14. La réunion a appelé les Etats membres à fournir l'appui financier et humanitaire au Bureau de l'OCI au Yémen afin de lui permettre de reprendre ses activités humanitaires.
15. La réunion a salué, de nouveau, l'offre de la République de Turquie relative à l'accueil de la prochaine réunion du Groupe de contact sur la situation au Yémen.

---